

Angers, le 27 mars 2020

Bonjour,

En l'état de crise sanitaire actuelle, je ne suis pas en mesure aujourd'hui de vous communiquer une date pour la reprise de l'activité.

Rousseau Jardin Services donne priorité à la santé, de nos clients, nos familles, nos enfants...

En cas de reprise des mesures barrières strictes devront être prises : accès aux jardins sans passer par la maison, point d'eau accessible, mettre l'outillage à disposition, travaux à effectuer notés sur un papier ou communiquer oralement à 1 m de distance ou par mail, règlement déposer dans la pièce de l'outillage ou adressé par courrier...

Il n'y aura pas de priorité, ni de modifications d'interventions, le même planning d'interventions reprendra son cours.

Si les mesures cités ci-dessus ne sont pas respectés Rousseau Jardin Services n'effectuera pas l'intervention et en cas de déplacement l'intervention sera facturée.

Ces conditions seront prises jusqu'à la fin de cette crise sanitaire.

En cas d'accord vous devrez me retourner ce document daté signé avec vos coordonnées par mail ou par voie postale.

Afin de vous tenir informé de cette actualité, je vous conseille de suivre régulièrement la page Facebook Rousseau Jardin Services et sur <https://rousseaujardinservices.jimdofree.com>

Je comprends que vous n'avez pas l'habitude de voir votre jardin dans cet état mais c'est l'occasion de regarder la nature d'un autre œil.

En attendant je vous souhaite bon courage et prenez soins de vous !

Cordialement

Jérôme Rousseau

